

Pôle métier Énergie et Gaz à Effet de Serre

Réunion du 11 juin 2013

Conseil Régional de Bretagne - Rennes - Patton

Ordre du jour

- Présentation de GéoBretagne et des pôles métier
- Point sur les données existantes
- Échanges sur la première version de la feuille de route

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
x		Gildas PREVOST	ABIBOIS
x		PY LE FOLL	ADEME
x		Fanny MADER	Brest Métropole Océane
x		Aurélien LEPLUS	AILE
	x	Antonin MAHEVAS	AIR BREIZH
x		Claire LESVIER	ALEC
	x	Marie Laure LAMY	ALOEN
x		Ronan COLLOBERT	CG22
x		Hélène VENTE	CG29
x		Christine CHUPIN	CG35
x		Alain LACOURT	CG35
x		Laurence LIGNEAU	Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
	x	Yann GUILLOU	Concarneau Cornouaille Agglomération
x		Tristan GUENEUC	Conseil Régional de Bretagne
x		Marion RICHARD	DDTM 22
x		Pascal MORNAT	DDTM 29
x		Dominique AUFFRET	DDTM 56
	x	Eric DELIGNIERES	DRAAF
x		Jade-Sophie COURTIN	DREAL
x		Nathalie LETENDRE	DREAL
x		Pascal LAUZIER	DREAL / ORTB transport
	x	Eliane GAUDRY	DREAL / ORTB transport
x		Alain BOUVIER	EDF
	x	Nicolas DEBRAY	EnerCOOP Bretagne
x		Helene DUVAL	ERDF
x		Vincent BRIOT	GIP Bretagne environnement
x		Hélène GELOT	GIP Bretagne environnement
		Ronan LUCAS	GIP Bretagne environnement
	x	Magali LEBAS	GrDF
x		Amaury MAUZON	GRTgaz
	x	Isabelle MALOT	Lorient Agglomération
x		Muriel GAVORET	Météo France
x		Guillaume RIGAUD	Pays de Redon Bretagne Sud
x		Nicolas KERLOCH	Pays de Cornouaille/ QCD
x		Christelle LE PROUST	Rennes Métropole
x		Karim BENBRAHIM	RTE
	x	Envel GUEZENNEC	Saint Brieuc Agglomération
x		Didier PINSON	SDE 35
x		Claire LE GENTIL	SDE 35
	x	Emmanuel LEHEURTEUX	SER
x		Benoit HUBERT	Vitré Communauté

Introduction

Ronan Lucas, directeur du GIP Bretagne environnement, ouvre la réunion en indiquant que l'animation de ce pôle métier fait suite à une décision de l'assemblée générale du GIP afin de créer une dynamique de mise à disposition des données.

Il est précisé que le pôle métier et l'observatoire régional de l'énergie et des GES sont deux outils distincts bien que l'observatoire (co-)anime le pôle métier. Le pôle métier travaille uniquement sur les données et leur diffusion (pas de production de bilans, de traitement de données brutes, etc.).

Enfin, le pôle métier Énergie et Gaz à effet de serre ne se limite pas aux organismes invitées à la réunion de lancement.

D'autres acteurs, ainsi que les géomaticiens peuvent se joindre au pôle métier.

Présentation de GéoBretagne et des Pôles métiers Géo-Bretagne

Fabrice Phung présente GéoBretagne, les pôles métiers, et rappelle l'obligation qu'ont les acteurs publics à diffuser leurs propres données. La Directive Inspire les oblige à cataloguer, partager et harmoniser leurs données géographiques.

Les données en matière d'énergie concernées par Inspire (annexe III) sont les données suivantes :

III.6. Services d'utilité publique et services publics

III.8. Lieux de production et sites industriels

III.20. Sources d'énergie

À noter : les données diffusées doivent disposer de métadonnées descriptives. Les spécifications des métadonnées pour les thématiques de l'annexe III sont disponibles depuis avril 2013

Pôle métier Énergie et Gaz à Effet de Serre

Point sur les données

Données existantes

Vincent Briot (GIP BE) présente un premier état des lieux des données sur l'énergie et les GES disponibles sur GéoBretagne ou d'autres plateformes web.

40% des données disponibles ne sont pas visibles via GéoBretagne : c'est bien le rôle du pôle métier de permettre la diffusion de ces données à travers GéoBretagne.

Les données identifiées couvrent les thématiques suivantes :

- Production d'énergie (19 lots de données)
- Consommation d'énergie (8 lots)
- Approvisionnement, réseau et distribution (11 lots)
- Gaz à effet de serre (11 lots)
- Ressources pour la production d'énergie (9 lots)
- Territoires (2 lots)

Les données de l'État, d'AirBreizh et une partie des données du GIP BE sont disponibles dans le catalogue GéoBretagne.

Cet état des lieux est à compléter par les partenaires.

Autres données des partenaires

Marion Richard (DDTM 22) indique que les DDTM remontent déjà les données éolien (permis de construire) dans GéoBretagne, mais qu'il serait également possible de compléter avec le photovoltaïque au sol. À moyen terme, des données méthanisation pourraient être intégrées (base de données non fiabilisée pour le moment)

Amaury Mauzon (GRTgaz) et Hélène Duval (ERDF) soulignent les risques d'agression des réseaux, ce qui restreint fortement les possibilités de mise en ligne des couches réseau. Leur obsolescence rapide (travaux fréquents) est également une limite à prendre en compte.

À noter : les capacités d'injection du biométhane sont disponibles sous forme cartographique sur le site de GRTgaz : il pourrait être envisageable de les intégrer à GéoBretagne.

Muriel Gavoret (Météo France) indique que des données vent de Météo France pourraient être mises à disposition sous

certaines conditions pour la thématique « ressources ».

Ronan Collobert (CG 22) indique que des données de Côtes d'Armor Développement devraient pouvoir être intégrées (thématique ressource).

Tristan GUENEUC (CRB) indique que des liens avec les autres pôles métiers sont à envisager. Exemple : la biomasse issue de l'élimination de certaines espèces invasives pourrait être considérée comme ressource.

Données manquantes

Deux types de données sont indiquées comme manquantes ou incomplètes à l'heure actuelle :

- le gisement, la ressource pour la production d'énergie renouvelable
- les réseaux de chaleur (G. Rigaud, Pays de Redon)

Echanges

D'autres Pôles métier Énergie - GES existent dans les autres régions : il serait intéressant de connaître leurs travaux (voir « Suites à donner »).

Laurence Ligneau (CRAB) souligne le risque de mauvaise interprétation et d'absence de prise en compte des marges d'erreur par les utilisateurs dans le cas de données issues de modélisation (ex. EnerGES).

Fabrice Phung précise que la responsabilité est celle de l'utilisateur (confirmé par un juriste), tant que la métadonnée est correctement renseignée, notamment la section indiquant le but original de la création de la donnée. Il est donc envisageable de mettre à disposition des données issues de modélisation.

Des données issues du réseau de distribution d'électricité pourraient potentiellement être diffusées, avec potentiellement des restrictions ou besoin de d'un conventionnement : ERDF et les SDE font le point sur ce sujet.

Échanges sur la feuille de route

Fabrice Phung précise que le pôle métier traite dans un premier temps des données existantes, dans l'objectif de valoriser les travaux actuels.

L'objectif est d'éviter que des travaux ne soient réalisés en doublon à cause de leur manque de visibilité.

Dans un second temps il est toutefois envisageable de passer à de la création de données dans le cadre d'un pôle métier.

Sur la couverture thématique :

Muriel Gavoret (Météo France) souligne que le pôle métier doit a minima tenter de répondre aux exigences INSPIRE en termes de thématiques.

Ronan Collobert (CG 22) indique qu'il est pertinent de couvrir les gaz à effet de serre non énergétiques (déjà traités par le GIP BE et AirBreizh) ainsi que les ressources.

Enfin, Fabrice Phung précise qu'il ne faut pas se limiter aux données qui paraissent « intéressantes » : ce qui paraît peu intéressant pour certains peut l'être pour d'autres. Des données issues d'un Bilan Carbone, par exemple, peuvent être pertinentes.

Sur l'animation :

Vincent BRIOT (GIP BE) rappelle que le pôle métier Énergie et GES peut-être co-animé et que toute structure intéressée peut se proposer pour la co-animation.

Suites à donner

Dans un premier temps, le pôle métier Énergie et GES échangera par email pour compléter le premier état des lieux réalisé par Vincent Briot (GIP BE) et lister les données qui complémentaires qui peuvent rapidement être partagées.

Vincent BRIOT fait le point sur les actions des pôles métiers Énergie-GES des autres régions.

Plusieurs participants souhaiteraient développer une thématique en particulier : les gisements et ressources de production d'EnR. Ces données pourront faire l'objet de travaux spécifiques du pôle métier (par exemple en groupe de travail restreint).

PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.